



CO₂ dans l'atmosphère : une concentration record

CO₂ dans l'atmosphère : une concentration record Avec 403 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère en 2016, un record est battu, qui datait de plusieurs millions d'années. Pour réduire les conséquences, il serait judicieux de modérer nos émissions de gaz à effet de serre. La concentration dans l'atmosphère du dioxyde de carbone (CO₂), responsable du réchauffement climatique, a atteint un niveau record en 2016. Ce n'est pas une révélation, puisque les scientifiques ont tiré cette conclusion de leurs patientes recherches dans les carottes de glace, mais c'est le message du dernier rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui met en garde contre « une hausse dangereuse de la température ». « La dernière fois que la Terre a connu une teneur en CO₂ comparable, c'était il y a trois à cinq millions d'années : la température était de 2 à 3 °C plus élevée et le niveau de la mer était supérieur de 10 à 20 mètres par rapport au niveau actuel », en raison de la fonte des nappes glaciaires, a rappelé l'agence de l'ONU dans son bulletin annuel sur les gaz à effet de serre. Selon l'OMM, cette « montée en flèche » du niveau de CO₂ est due à « la conjonction des activités humaines et d'un puissant épisode El Niño », phénomène climatique qui apparaît tous les quatre ou cinq ans et se traduit par une hausse de la température de l'océan Pacifique, ce qui provoque des sécheresses et de fortes précipitations. « Alors qu'elle était de 400 parties par million (ppm) en 2015, la teneur de l'atmosphère en dioxyde de carbone [...] a atteint 403,3 ppm en 2016 » et « représente désormais 145 % de ce qu'elle était à l'époque



préindustrielle (avant 1750) », précise le rapport rendu public à Genève, siège de l'OMM. La hausse des températures au-delà de l'Accord de Paris Il s'agit du « niveau le plus élevé depuis 800.000 ans », souligne le document. Les chercheurs ont en effet « des mesures fiables, directes » de taux de concentration qui remontent à 800.000 ans, grâce à l'étude de bulles d'air préservées dans la glace au Groenland et en Antarctique, a expliqué aux journalistes la chef du département de recherche sur l'environnement atmosphérique de l'OMM, Oksana Tarasova. Mais, en examinant des matériaux fossilisés, l'OMM peut remonter encore plus loin dans le temps, bien qu'avec moins de précision, et dater au Pliocène moyen (trois à cinq millions d'années) de tels niveaux de CO₂. « Si l'on ne réduit pas rapidement les émissions de gaz à effet de serre, notamment de CO₂, nous allons au-devant d'une hausse dangereuse de la température d'ici la fin du siècle, bien au-delà de la cible fixée dans l'accord de Paris sur le climat », a averti le secrétaire général de l'OMM, le Finlandais Petteri Taalas. « Mais il y a de l'espoir, a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, soulignant toutefois que le CO₂ persiste dans l'atmosphère pendant des siècles et dans l'océan encore plus longtemps. Selon les lois de la physique, la température sera nettement plus élevée et les phénomènes climatiques plus extrêmes à l'avenir ». Pour Erik Solheim, chef de l'agence ONU -Environnement, « le temps presse ». « Les chiffres ne mentent pas. Nos émissions continuent d'être trop élevées et il faut renverser la tendance [...]. Nous disposons déjà de nombreuses solutions pour faire face à ce défi. Il ne manque que la volonté politique », a-t-il dit. L'OMM a annoncé en mars que l'Arctique avait connu au moins à trois reprises l'hiver dernier l'équivalent polaire d'une vague de chaleur proche du dégel. En 2016, les températures de surface de la mer ont été les plus élevées jamais constatées. En outre, la hausse du niveau moyen de la mer s'est poursuivie et l'étendue de la banquise arctique a été bien inférieure à la normale la majeure partie de l'année. Des négociations sur le climat débutent la semaine prochaine à Bonn (Allemagne), sous l'égide de l'ONU, pour préparer la mise en place de l'Accord de Paris signé en 2015. Le président américain Donald Trump a annoncé que les États-Unis quittaient ce « mauvais accord », mais le retrait ne sera pas effectif avant trois ans. Publié le 31/10/2017 Source Web: futura-sciences